



BUREAU 1

- Allée Alfred de Musset
- Allée des Arrachis
- Allée des Aumailles
- Allée des Biches
- Allée André Messenger
- Allée du Bois des Breux
- Allée Charles Gounod
- Allée du Bois Jarlet
- Allée Francis Poulenc
- Allée Frédéric Chopin
- Allée Gabriel Fauré
- Allée George Sand
- Allée Hector Berlioz
- Allée Louise Michel
- Allée Marcel Ferdinand Bloch
- Allée Paul Rue
- Allée Sophie Scholl
- Impasse du Triton
- Rue Jean Bouin
- Rue de la Charbonnière

(n° 29 au n°67 et du n° 30 au n° 70)

- Allée Vincent Scotto
- Allée des Noisetiers
- Allée Rollinat
- Allée Louise Weiss
- Allée François Villon
- Allée des Lauriers
- Allée Allain Leprest
- Allée Claude Debussy
- Allée Darius Milhaud
- Allée des Moissons
- Allée des Peupliers
- Allée des Cours
- Impasse des Tamaris
- Impasse du Forgeron
- Rue du 30 Août 1944
- Rue Camille Saint-Saens
- Rue des Pinsonnets
- Rue Jean Zay
- Rue Maurice Ravel
- Hors Commune





BUREAU 2

- Allée des Alouettes
- Allée de la Barrière d'Arnault
- Allée de la Gerbaude
- Allée des Champs Blancs
- Allée des Ecureuils
- Allée des Chintes
- Allée de Corbilly
- Allée des Mésanges
- Allée des Camélias
- Allée des Charassons
- Allée des Grives
- Allée Nelson Mandela
- Impasse du Moulin
- Route du Grand Epôt
(n° 1 au n°67 et du n° 2
au n° 58)

- Allée des Minières
- Allée des Oliviers
- Allée des Ormeaux
- Allée des Rosiers
- Allée des Chaumes
- Allée des Lilas
- Allée Jean Ferrat
- Allée des Vignes
- Allée Boris Vian
- Rue Raymond Poulidor
- Rue Michel Dejouhannet
- Rue des Cosses
- Route du Petit Epôt
(n° 1 au n°69 et
du n° 2 au n° 62)





BUREAU 3

- Allée de Bois Doré
- Allée du Bois Sapin
- Allée de la Brande
- Allée des Brumalous
- Allée des Bruyères
- Allée François le Champi
- Allée des Chardonnerets
- Allée de la Châtelleraie
- Allée des Dryades
- Allée des Eglantines
- Impasse des Chétifs Chênes
- Les Girauds
- Route du Grand Epôt
(n° 60 au n°116 et du
n° 69 au n° 129)

- Allée de la Petite Fadette
- Allée de Fontarce
- Allée des Fougères
- Allée des Genêts
- Allée Yves Montand
- Allée du Muguet
- Allée de la Pommeraie
- Allée des Ricardes
- Allée des Saules
- Allée des Maîtres Sonneurs
- Route des Grands Taillis
- Route de la Chênaie
- Route du Petit Epôt
(n° 64 au n° 96 et du
n° 73 au n° 99)
- Route des orangeons





BUREAU 4

- Allée de la Croix des Barres
- Allée des Chevaliers
- Allée des Chèvrefeuilles
- Allée des Cytises
- Allée des Epinettes
- Allée des Erables
- Allée des Haies Fleuries
- Allée des Grouaix
- Allée Raymonde Vincent
- Route des Bergères
- Avenue de la Forêt
(n° 82 au n°212 et
du n° 89 au n° 211)

- Allée de la Fosse aux
Loups
- Allée des Merles
- Allée des Pastoureaux
- Allée Benjamin Rabier
- Allée Rosa Luxembourg
- Allée Joséphine Pencalet
- Allée du Lt-Cnl Arnaud
Beltrame
- Impasse de la Petite
Touche
- Impasse de la Touche
- Rue des Prunelliers



BUREAU 5

- Allée des Amaryllis
- Allée des Arts
- Allée des Aubépines
- Allée des Genièvres
- Allée des Ouches
- Allée des Cendrilles
- Allée des Chanterelle
- Allée du Craquelin
- Allée Alexandre Dumas
- Allée du Forum
- Chemin des Terres Fortes
- Impasse des Chasseurs
- Rue du 19 Mars 1962
- Rue de Cantinier
- Rue des Bleuets
- Rue des Fauvettes
- Rue des Forges
- Route de la Brauderie

- Allée des Lotus
- Allée du Clos Jacquet
- Allée des Marivolles
- Allée des Mimosas
- Allée des Sablons
- Allée des Tournesols
- Allée des Troènes
- Allée du Chemin Vert
- Allée des Papillons
- Allée de la Maison Neuve
- Impasse des 4 Nations
- Impasse des Ormes
- Impasse des Rouges Gorges
- La Taire
- Rue du Bois Morin
- Rue des Saunées
- Rue des Sorbiers
- Route de Montluçon



BUREAU 6

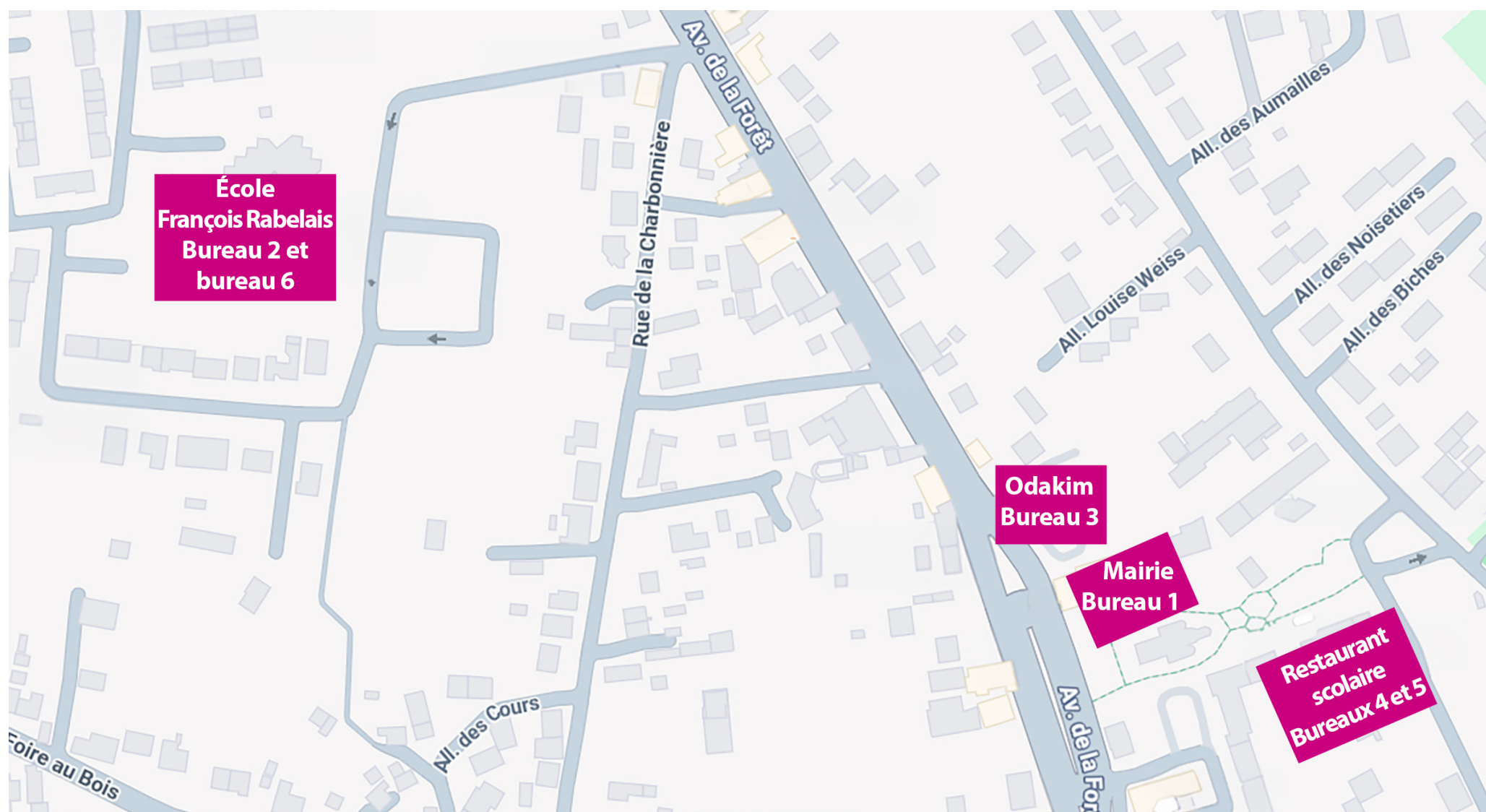
- Allée de Lourouer-les-Bois
- Allée des Cailloux
- Allée des Coquelicots
- Allée des Coudriers
- Allée des Druides
- Allée des Minerais
- Allée des Pervenches
- Allée des Rossignols
- Allée des Terres du Puits
- Allée du Gros Fouineau
- Allée du Mail
- Allée Gaston Couté
- Allée Madeleine Barot
- Avenue de la Forêt
(n° 2 au n°80 et du
n° 3 au n° 87)

- Allée de la Fuste
- Allée de la Maréchale
- Allée de la Mogador
- Impasse de la Maréchale
- Impasse du Sénéchale
- Impasse des Druides
- Jopeau
- La Verrerie
- Le Riau de la Motte
- Rue de la Croix Chabriant
- Rue de la Foire aux Bois
- Rue de l'Ancienne Mairie
- Route de Varennes
- Rue de la Charbonnière
(du n° 1 au n°25 et
du n° 2 au n° 28)



ATTENTION MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE

PENSEZ À VÉRIFIER VOTRE NUMÉRO DE BUREAU AVANT D'ALLER VOTER



BUREAU 1 : MAIRIE - Salle du Conseil Municipal

BUREAU 2 : ÉCOLE FRANÇOIS RABELAIS - Restaurant scolaire

BUREAU 3 : ODAKIM - Salle 3

BUREAU 4 : RESTAURANT SCOLAIRE PRÉVERT

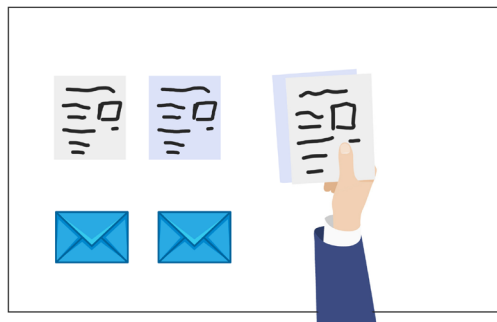
BUREAU 5 : RESTAURANT SCOLAIRE PRÉVERT

BUREAU 6 : ÉCOLE FRANÇOIS RABELAIS - Salle de motricité

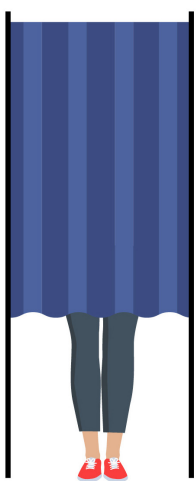
LE DÉROULEMENT DU VOTE



ÉTAPE 1 : après avoir vérifié mon numéro de bureau de vote, je me rends à celui-ci avec ma carte d'électeur et une pièce d'identité.



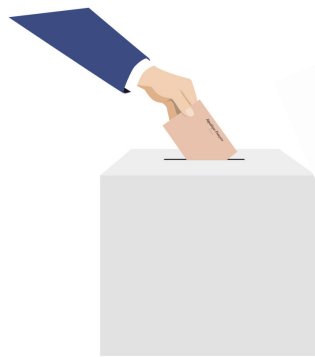
ÉTAPE 2 : je me dirige vers la table où sont disposés les bulletins de vote, j'en prends 2 minimum ainsi qu'une enveloppe de vote.



ÉTAPE 3 : je rentre obligatoirement dans l'isoloir pour préparer mon enveloppe de vote.



ÉTAPE 5 : je mets mon bulletin de vote dans l'urne et signe la liste d'émargement.



ÉTAPE 4 : je présente ma carte d'électeur et ma pièce d'identité à un membre du bureau de vote qui décline mon identité.

J'ADOpte UNE ATTITUDE CORRECTE ET CALME À L'INTÉRIEUR DU BUREAU DE VOTE. EN CAS DE BESOIN, JE PEUX DEMANDER DE L'AIDE AUX PERSONNES PRÉSENTES.